



N° 92F0193GIF au catalogue

**Fichier des codes postaux par  
circonscriptions électorales fédérales  
(FCPCÉF) (Ordonnance de représentation  
(produits de la géographie : produits  
des attributs d'information), guide  
de référence**

Février 2005



## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	<a href="mailto:infostats@statcan.ca">infostats@statcan.ca</a>
Site Web	<a href="http://www.statcan.ca">www.statcan.ca</a>

## Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 92F0193GIF au catalogue est disponible gratuitement. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) et de choisir la rubrique Nos produits et services.

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada  
Division de la géographie

# Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (FCPCÉF) (Ordonnance de représentation des attributs d'information), guide de référence

Février 2005

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2005

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juillet 2005

N° 92F0193GIF au catalogue  
ISSN 1710-2715

Périodicité : semestriel

Ottawa

This publication is available in english upon request (catalogue no. 92F0193GIE)

---

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

## Quoi de neuf?

- La date de référence des codes postaux pour cette mise à jour est février 2005. Cette date étant la même que celle pour le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP). Ces codes postaux sont liés aux nouvelles circonscriptions électorales fédérales selon l'Ordonnance de représentation de 2003.
- Les noms de 38 circonscriptions électorales fédérales ont été changés pour tenir compte de la nouvelle loi du 1<sup>er</sup> septembre 2004. Ces changements apparaissent dans le fichier des noms des circonscriptions électorales fédérales – Ordonnance de présentation de 2003 (FED03.dat).
- Depuis la dernière diffusion du FCPCÉF, les noms de 2 circonscriptions électorales fédérales ont été changés (c'est-à-dire qu'elles ont repris le nom qu'elles avaient dans l'Ordonnance de représentation de 2003), aux termes de dispositions législatives adoptées le 24 février 2005. Ces changements apparaissent également dans le fichier des noms des circonscriptions électorales fédérales – Ordonnance de présentation de 2003 (FED03.dat).
- Les limites entre la circonscription électorale fédérale de Miramichi (13006) et celle d'Acadie-Bathurst (13001) au Nouveau-Brunswick ont été modifiées, aux termes de dispositions législatives adoptées le 24 février 2005. Les trois SDR suivantes, qui appartenaient à Miramichi, font maintenant partie d'Acadie-Bathurst : 1315006 (paroisse d'Allardville), 1315008 (paroisse de Bathurst) et 1315010 (réserve indienne Pabineau 11).

## Table des matières

Quoi de neuf? .....	4
1 À propos du guide .....	6
2 Aperçu .....	7
3 Comment utiliser ce produit .....	8
4 Qualité des données.....	9
4.1 Les caractéristiques des codes postaux.....	9
4.2 Historique.....	10
4.2.1 Documents de référence.....	10
4.2.2 Méthode de dérivation .....	10
4.3 Précision des attributs.....	11
4.4 Cohérence logique.....	11
4.5 Uniformité avec d'autres produits.....	11
4.6 Intégralité .....	11
5 Spécifications techniques .....	13
5.1 Spécifications des fichiers.....	13
5.2 Clichés d'enregistrement et description des données .....	13
Annexe A Codes postaux par circonscription électorale fédérale .....	14
Annexe B Convention des noms utilisés pour les fichiers de données .....	21
Annexe C Références .....	22
Annexe D Produits et services de la Géographie .....	24
Annexe E Entente de licence d'utilisation finale .....	31

## 1 À propos du guide

Le présent guide est conçu à l'intention des utilisateurs du Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (FCPCÉF). Il comprend un aperçu du fichier et de l'usage auquel il est destiné, une description de la méthodologie générale utilisée dans l'élaboration du fichier, de la qualité des données et des limitations du contenu du fichier. Un cliché d'enregistrement des champs du fichier et un glossaire des termes utilisés dans le présent document sont également inclus.

Ce guide s'inspire des données les plus complètes disponibles au moment de la publication. Toutefois, il n'offre aucune garantie à l'égard des données, advenant le cas où les observations de l'utilisateur divergent des caractéristiques décrites. Tous les efforts possibles ont été déployés pour contrôler soigneusement le produit. Néanmoins, rien ne garantit l'exactitude intégrale des données.

## 2 Aperçu

Le Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (FCPCÉF) est un fichier numérique qui permet de coupler les codes postaux à six caractères avec les circonscriptions électorales fédérales du Canada. La version actuelle du FCPCÉF relie 801 551 enregistrements des codes postaux actifs, valides en février 2005, aux 308 circonscriptions électorales fédérales.

Selon Élections Canada, une circonscription électorale fédérale (CÉF) est un endroit ou un territoire dont les habitants sont en droit d'élire un député à la Chambre des communes. Les limites légales et les descriptions des CÉF sont du ressort du Directeur général des élections et sont généralement révisées tous les dix ans d'après les résultats du recensement décennal. Selon l'Ordonnance de représentation de 2003, dernière révision des limites des circonscriptions électorales fédérales, il y a 308 CÉF au Canada. Les CÉF se basent sur les données de population du recensement 2001.

### Dates de référence

La date de référence pour les codes postaux inclus dans le FCPCÉF est février 2005. La date est la même que celle retenue pour les codes postaux compris dans le FCCP distribué en juillet 2005.

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. Pour le recensement de 2001, la date de référence géographique est le 1<sup>er</sup> janvier 2001.

### 3 Comment utiliser ce produit

Le Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale a été conçu comme un outil qui peut être utilisé avec les dossiers administratifs qui renferment les codes postaux. En se servant du code postal pour établir des liens, on peut structurer et/ou totaliser les données des dossiers administratifs selon les circonscriptions électorales fédérales.

Grâce à cet outil, les ministères du gouvernement fédéral pourront répondre plus rapidement et plus facilement aux demandes des députés pour de l'information au sujet de leur circonscription. Ainsi, par exemple, on pourrait établir un sommaire du nombre et de la valeur des contrats adjugés dans une circonscription donnée. Il serait également possible de déterminer dans quelles circonscriptions résident les signataires d'une pétition de sorte qu'on puisse en informer les députés concernés.

Inversement, on peut déterminer les codes postaux pour une circonscription électorale fédérale donnée aux fins des envois postaux généraux aux électeurs. Il faut prendre note toutefois que certains codes postaux chevauchent une ou plusieurs limites de circonscription électorale fédérale. Avant de se servir de ce fichier, les utilisateurs devraient se familiariser avec l'information donnée dans la *section 4 Qualité des données*, à la page 9.

## 4 Qualité des données

*Les énoncés sur la qualité des données spatiales ont pour objet de permettre de déterminer dans quelle mesure les données spatiales conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été créées et en indiquant leur précision. Ces énoncés comprennent un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que des énoncés ayant trait à l'historique, à la précision des attributs, à la cohérence logique et à l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.*

### 4.1 Les caractéristiques des codes postaux

Avant d'utiliser le FCPCÉF avec des dossiers administratifs renfermant des codes postaux, les utilisateurs doivent connaître certaines des caractéristiques des codes postaux qui peuvent avoir une incidence sur leur couplage avec les circonscriptions électorales fédérales dans le FCPCÉF.

#### Les zones de livraison postale ne respectent pas les limites des CÉF

Une zone de livraison postale (correspondant au code postal à six caractères) peut chevaucher une ou plusieurs limites de circonscription électorale fédérale ce qui signifie que dans le FCPCÉF, le même code postal peut être couplé à deux circonscriptions électorales fédérales (adjacentes) ou plus. C'est le cas pour la plupart des CÉF, tant dans les régions urbaines que dans les régions rurales. Pour plus de détails, se reporter à la *section 4.4 Cohérence logique*, à la page 11 du présent guide.

#### Les codes postaux peuvent correspondre à des boîtes postales dans une succursale postale qui n'est pas située nécessairement dans la même CÉF que le client qui utilise la boîte postale

Le code postal lié à une case postale (au bureau de poste) peut être géocodé selon l'emplacement de l'installation postale pertinente (bureau de poste). Cette installation peut être située dans une circonscription électorale fédérale différente de la destination ultime du courrier livré, à savoir l'emplacement de la résidence, de l'industrie ou du commerce du client qui loue la case postale.

#### La SCP retire régulièrement des codes postaux et peut également réactiver des codes postaux qui avaient été retirés

Les utilisateurs du FCPCÉF doivent prendre note que le fichier ne contient que les codes postaux qui étaient en vigueur en février 2005.

Si les adresses du dossier administratif de l'utilisateur ne sont pas mises à jour selon les codes postaux valides de février 2005, certaines adresses ne pourront être appariées avec des enregistrements du FCPCÉF parce que certains des codes postaux contenus dans le fichier de l'utilisateur peuvent avoir été retirés ou encore réactivés après leur retrait et attribués par SCP à d'autres tranches d'adresses hors de la circonscription électorale fédérale qu'ils desservait auparavant.

Statistique Canada fait une vérification à rebours des dates de création et de retrait des codes postaux dans le FCCP. Les utilisateurs pourraient souhaiter consulter le *Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) – Guide de référence*, qui se trouve dans le site Web de Statistique Canada, à l'adresse suivante : [http://www.statcan.ca/english/freepub/92F0153GIE\\_2005001.pdf](http://www.statcan.ca/english/freepub/92F0153GIE_2005001.pdf).

Une version mise à jour du fichier, incluant les codes postaux de février 2005, a été diffusée juillet 2005.

### *Enregistrements dupliqués*

Lorsque la frontière d'un CÉF 1996 ou que la frontière d'un CÉF 2003 sépare un côté d'îlot, un îlot ou une aire de diffusion, un enregistrement dupliqué d'un code postal est créé.

## 4.2 Historique

*L'historique comprend une description des documents de référence à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes utilisées, y compris la date des documents de référence et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive du fichier numérique.*

### 4.2.1 Documents de référence

Deux produits de la Division de la géographie à Statistique Canada ont servi à la production du Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale :

- Le FCPCÉF de juillet 2005, qui permet de relier les codes postaux (tirés du fichier principal des adresses et des codes postaux, mis à jour selon les codes postaux en vigueur en février 2005, fourni par la SCP) à toutes les unités géographiques du recensement de 2001, notamment les codes des provinces et les codes des circonscriptions électorales fédérales, selon l'ordonnance de représentation de 1996 et 2003. Il fournit aussi les coordonnées des points géographiques représentant les codes postaux. Le FCCP renferme plus de 1,9 millions d'enregistrements de codes postaux reliés aux unités géographiques utilisées au recensement de 2001. La date de référence de ces unités géographiques est le 1<sup>er</sup> janvier 2001, sauf pour les circonscriptions électorales fédérales – l'Ordonnance de représentation de 2003.
- Le Fichier des noms de circonscriptions électorales fédérales (FED03.dat), lequel contient le nom officiel de chacune des circonscriptions électorales fédérales – l'Ordonnance de représentation de 2003 ainsi que leur code d'identification. Ce fichier est mis à jour à partir des changements de noms fournis par Élections Canada. Lorsque des modifications des limites électorales sont fournies par Élections Canada, la correspondance entre l'Ordonnance de représentation des CÉF de 2003 et les codes postaux est mise à jour.

### 4.2.2 Méthode de dérivation

Pour élaborer le FCPCÉF, on a apparié les codes postaux actifs inclus dans le FCCP de juillet 2005 contenant les codes postaux de février 2005 à la liste de codes et de noms des circonscriptions électorales fédérales – Ordonnance de représentation de 2003, en se servant comme variables d'appariement les îlots et aires de diffusion géographique.

Le FCPCÉF obtenu renferme 801 340 enregistrements, dont 789 027 sont liés à une circonscription électorale fédérale unique. Au total, 5 831 codes postaux actifs (12 313 enregistrements) sont liés à plus d'une circonscription électorale fédérale (la *section 4.4 Cohérence logique*, à la page 11, donne des renseignements plus détaillés à ce sujet). Le nombre d'enregistrements de codes postaux par circonscription électorale fédérale est donné à l'*Annexe A Codes postaux par circonscription électorale fédérale*, à la page 14.

### 4.3 Précision des attributs

*Par précision des attributs, on entend la qualité des données n'ayant pas trait à la position reliées à chaque code postal.*

La précision des attributs de ce FCPCÉF dépend de la précision du FCPCÉF utilisé et de la table liant les îlots et les CÉF.

### 4.4 Cohérence logique

*La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure de données spatiales numériques.*

Le FCPCÉF contient 801 340 enregistrements des codes postaux actifs dont 789 027 codes postaux actifs sont couplés à une seule CÉF et 5 831 sont couplés à plus d'une circonscription électorale fédérale. Le tableau ci-après indique le nombre de ces enregistrements.

Codes postaux couplés à CÉF

CÉFs	Codes postaux actifs	Enregistrements
1	789 027	789 027
2	5 293	10 586
3	440	1 320
4	85	340
5	11	55
6	2	12
Total	5 831	12 313

### 4.5 Uniformité avec d'autres produits

Les données présentées dans le FCPCÉF sont cohérentes avec l'ensemble des produits géographiques reliés au recensement de 2001, sauf le Fichier de limites des régions de tri d'acheminement censitaires (N° 92F0170XCF au catalogue), qui représente seulement les codes postaux inscrits par les ménages au recensement de 2001 et valides en date de mai 2001.

### 4.6 Intégralité

*L'intégralité indique dans quelle mesure les traits géographiques, leurs attributs et leurs relations sont présents ou non. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.*

Dans le contexte du FCPCÉF, l'intégralité correspond à la mesure selon laquelle tous les codes postaux valides sont intégrés. Tous les codes postaux valides, en date de février 2005 selon la Société canadienne des postes (SCP), sont appariés aux unités géographiques du recensement.

Le fichier des noms de circonscriptions électorales fédérales contient 308 enregistrements, un pour chacune des circonscriptions électorales fédérales – Ordonnance de représentation de 2003.

Les fichiers de données sont nommés à partir d'une convention des noms décrite à l'*Annexe B Convention des noms utilisés pour les fichiers de données*, à la page 21 et comprennent le nombre d'enregistrements de codes postaux valides :

## Les noms des fichiers de données

Nom de fichier	Région	Enregistrements
pcfrfEastFED308_FEB05_fcpcéfEstCEF308.exe	Atlantic provinces	95 714
pcfrfQueFED308_FEB05_fcpcéfQuéCEF308.exe	Québec	200 806
pcfrfOntFED308_FEB05_fcpcéfOntCEF308.exe	Ontario	267 802
pcfrfWestFED308_FEB05_fcpcéfOuestCEF308.exe	Prairie provinces, NWT, Nunavut	123 235
pcfrfBCFED308_FEB05_fcpcéfCBCEF308.exe	BC, Yukon	113 783
pcfrfNatFED308_FEB05_fcpcéfNatCEF308.exe	Canada	801 340

## 5 Spécifications techniques

### 5.1 Spécifications des fichiers

La présente version du FCPCÉF est un fichier ASCII et ne comprend aucun logiciel ou instruction expliquant la façon d'utiliser le produit dans un Système d'information géographique (SIG) ou tout autre logiciel cartographique.

### 5.2 Clichés d'enregistrement et description des données

Clichés d'enregistrement

Position	Taille	Genre <sup>1</sup>	Description
1	6	C	Code postal
7	5	N	Code de circonscription électorale fédérale
12	56	C	Nom de circonscription électorale fédérale – anglais
68	56	C	Nom de circonscription électorale fédérale - français

<sup>1</sup> Le symbole « N » qui paraît sous « Genre » a trait aux valeurs numériques tandis que « C » a trait tant aux caractères numériques qu'alphabétiques.

#### Code Postal

Le code postal est un code alphanumérique à six caractères établi et utilisé par la SCP pour le tri et distribution du courrier.

Les caractères alphanumériques prennent la forme ANA NAN, où « A » correspond à une lettre et « N » à un chiffre. Le premier caractère du code postal (attribué par ordre alphabétique d'est en ouest d'un bout à l'autre du Canada) correspond à la province ou au territoire, ou à une vaste région située entièrement dans une province.

Les trois premiers caractères correspondent à des régions précises et stables appelées régions de tri d'acheminement (RTA). On reconnaît les RTA rurales par la présence d'un zéro (0) en deuxième position du code de RTA.

Les trois derniers caractères correspondent à l'unité de distribution locale (UDL). Dans les régions urbaines, l'UDL peut correspondre à un petit secteur bien défini au sein d'une RTA, comme un côté d'îlot (côté de rue situé entre deux intersections consécutives formées par la rencontre de deux rues), un immeuble d'appartements ou de bureaux ou encore une entreprise ou un organisme qui reçoit beaucoup de courrier. Dans les régions rurales, l'UDL désigne une zone de service, c'est-à-dire la région desservie à partir d'un bureau de poste ou d'une succursale postale (par exemple, livraison rurale, poste restante ou boîte postale).

#### Code de circonscription électorale fédérale

Une circonscription électorale fédérale est un endroit ou un territoire dont les habitants sont en droit d'élire un député à la Chambre des communes. Les limites légales et les descriptions des CÉF sont du ressort du Directeur général des élections et sont généralement révisées tous les dix ans d'après les résultats du recensement décennal. L'Ordonnance de représentation de 2003, fondée sur les données du recensement de 2001, constitue la dernière révision des limites des circonscriptions.

## Annexe A Codes postaux par circonscription électorale fédérale

PR/CÉF	Noms de Circonscription Électorale Fédérale	Nombre
10001	Avalon	631
10002	Bonavista - Gander - Grand Falls - Windsor	843
10003	Humber - St. Barbe - Baie Verte	1587
10004	Labrador	369
10005	Random - Burin - St. George's	877
10006	St. John's-Est	3445
10007	St. John's-Sud - Mount Pearl	2594
11001	Cardigan	359
11002	Charlottetown	1694
11003	Egmont	1002
11004	Malpeque	29
12001	Cape Breton - Canso	3219
12002	Nova-Centre	1273
12003	Dartmouth - Cole Harbour	3124
12004	Halifax	3511
12005	Halifax-Ouest	2238
12006	Kings - Hants	1484
12007	Cumberland - Colchester - Musquodoboit Valley	1865
12008	Sackville - Eastern Shore	1754
12009	South Shore - St. Margaret's	1084
12010	Sydney - Victoria	5128
12011	Nova-Ouest	701
13001	Acadie - Bathurst	4628
13002	Beauséjour	8104
13003	Fredericton	4467
13004	Fundy Royal	6590
13005	Madawaska - Restigouche	4217
13006	Miramichi	4931
13007	Moncton - Riverview - Dieppe	4513
13008	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	7708
13009	Saint John	4433
13010	Tobique - Mactaquac	7363
24001	Abitibi - Témiscamingue	2526
24002	Ahuntsic	2329
24003	Alfred-Pellan	3400
24004	Argenteuil - Papineau - Mirabel	1811
24005	Beauce	2520
24006	Beauharnois - Salaberry	2355
24007	Beauport - Limoilou	3683
24008	Berthier - Maskinongé	2222
24009	Bourassa	2172
24010	Brome - Missisquoi	2788
24011	Brossard - La Prairie	2658
24012	Chambly - Borduas	3344

PR/CÉF	Noms de Circonscription Électorale Fédérale	Nombre
24013	Charlesbourg - Haute-Saint-Charles	3570
24014	Montmorency - Charlevoix - Haute-Côte-Nord	1729
24015	Châteauguay - Saint-Constant	2767
24016	Chicoutimi - Le Fjord	3597
24017	Compton - Stanstead	1395
24018	Drummond	3632
24019	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	1404
24020	Gatineau	3388
24021	Hochelaga	2078
24022	Honoré-Mercier	2469
24023	Hull - Aylmer	3925
24024	Jeanne-Le Ber	2618
24025	Joliette	1460
24026	Jonquière - Alma	4540
24027	Lac-Saint-Louis	3871
24028	La Pointe-de-l'Île	2882
24029	LaSalle - Émard	1765
24030	Laurentides - Labelle	1899
24031	Laurier - Sainte-Marie	2456
24032	Laval	2970
24033	Laval - Les Îles	2981
24034	Lévis - Bellechasse	2527
24035	Longueuil - Pierre-Boucher	2720
24036	Lotbinière - Chutes-de-la-Chaudière	2110
24037	Louis-Hébert	3661
24038	Louis-Saint-Laurent	3249
24039	Manicouagan	2209
24040	Marc-Aurèle-Fortin	3590
24041	Haute-Gaspésie - La Mitis - Matane - Matapédia	2214
24042	Mégantic - L'Érable	3051
24043	Montcalm	2246
24044	Mont-Royal	2397
24045	Notre-Dame-de-Grâce - Lachine	2928
24046	Abitibi - Baie-James - Nunavik - Eeyou	1455
24047	Outremont	1492
24048	Papineau	1749
24049	Pierrefonds - Dollard	2744
24050	Pontiac	2440
24051	Portneuf - Jacques-Cartier	1937
24052	Québec	4142
24053	Repentigny	3834
24054	Bas-Richelieu - Nicolet - Bécancour	2953
24055	Richmond - Arthabaska	2940
24056	Rimouski-Neigette - Témiscouata - Les Basques	1953
24057	Rivière-des-Mille-Îles	2496
24058	Montmagny - L'Islet - Kamouraska - Rivière-du-Loup	1633
24059	Rivière-du-Nord	3269
24060	Roberval - Lac-Saint-Jean	2776

PR/CÉF	Noms de Circonscription Électorale Fédérale	Nombre
24061	Rosemont - La Petite-Patrie	1776
24062	Saint-Bruno - Saint-Hubert	2967
24063	Saint-Hyacinthe - Bagot	2411
24064	Saint-Jean	2823
24065	Saint-Lambert	2825
24066	Saint-Laurent - Cartierville	2596
24067	Saint-Léonard - Saint-Michel	1878
24068	Saint-Maurice - Champlain	4013
24069	Shefford	2382
24070	Sherbrooke	3510
24071	Terrebonne - Blainville	2486
24072	Trois-Rivières	4285
24073	Vaudreuil-Soulanges	2138
24074	Verchères - Les Patriotes	1445
24075	Westmount - Ville-Marie	3419
35001	Ajax - Pickering	2440
35002	Algoma - Manitoulin - Kapuskasing	1031
35003	Ancaster - Dundas - Flamborough - Westdale	2679
35004	Barrie	2849
35005	Beaches - East York	2294
35006	Bramalea - Gore - Malton	2593
35007	Brampton - Springdale	1929
35008	Brampton-Ouest	2456
35009	Brant	4202
35010	Burlington	3892
35011	Cambridge	3706
35012	Carleton - Mississippi Mills	1887
35013	Chatham-Kent - Essex	2489
35014	Durham	1746
35015	Davenport	1709
35016	Don Valley-Est	1653
35017	Don Valley-Ouest	2608
35018	Dufferin - Caledon	1366
35019	Eglinton - Lawrence	2414
35020	Elgin - Middlesex - London	2644
35021	Essex	2413
35022	Etobicoke-Centre	2905
35023	Etobicoke - Lakeshore	3397
35024	Etobicoke-Nord	1907
35025	Glengarry - Prescott - Russell	1012
35026	Bruce - Grey - Owen Sound	1713
35027	Guelph	3490
35028	Haldimand - Norfolk	1852
35029	Haliburton - Kawartha Lakes - Brock	979
35030	Halton	2440
35031	Hamilton-Centre	3885
35032	Hamilton-Est - Stoney Creek	3783
35033	Hamilton Mountain	3464

PR/CÉF	Noms de Circonscription Électorale Fédérale	Nombre
35034	Huron - Bruce	1006
35035	Kenora	1142
35036	Kingston et les Îles	3708
35037	Kitchener-Centre	3149
35038	Kitchener - Conestoga	2324
35039	Kitchener - Waterloo	3638
35040	Lanark - Frontenac - Lennox and Addington	2667
35041	Leeds - Grenville	1538
35042	London - Fanshawe	2512
35043	London-Centre-Nord	3730
35044	London-Ouest	3010
35045	Markham - Unionville	2698
35046	Lambton - Kent - Middlesex	1504
35047	Mississauga - Brampton-Sud	2676
35048	Mississauga-Est - Cooksville	1677
35049	Mississauga - Erindale	2186
35050	Mississauga-Sud	3128
35051	Mississauga - Streetsville	1992
35052	Nepean - Carleton	2509
35053	Newmarket - Aurora	2796
35054	Niagara Falls	4308
35055	Niagara-Ouest - Glanbrook	1429
35056	Nickel Belt	1132
35057	Nipissing - Timiskaming	2208
35058	Northumberland - Quinte West	2513
35059	Oak Ridges - Markham	2602
35060	Oakville	3882
35061	Oshawa	3414
35062	Ottawa-Centre	4139
35063	Ottawa - Orléans	2651
35064	Ottawa-Sud	3348
35065	Ottawa - Vanier	3251
35066	Ottawa-Ouest - Nepean	3079
35067	Oxford	2972
35068	Parkdale - High Park	1745
35069	Parry Sound - Muskoka	1085
35070	Perth - Wellington	1901
35071	Peterborough	3026
35072	Pickering - Scarborough-Est	2228
35073	Prince Edward - Hastings	1673
35074	Renfrew - Nipissing - Pembroke	2951
35075	Richmond Hill	2429
35076	St. Catharines	4447
35077	St. Paul's	2255
35078	Sarnia - Lambton	2845
35079	Sault Ste. Marie	2928
35080	Scarborough - Agincourt	1696
35081	Scarborough-Centre	2052

PR/CÉF	Noms de Circonscription Électorale Fédérale	Nombre
35082	Scarborough - Guildwood	1796
35083	Scarborough - Rouge River	1850
35084	Scarborough-Sud-Ouest	2190
35085	Simcoe - Grey	1419
35086	Simcoe-Nord	2270
35087	Stormont - Dundas - South Glengarry	2153
35088	Sudbury	3181
35089	Thornhill	3036
35090	Thunder Bay - Rainy River	2602
35091	Thunder Bay - Superior-Nord	2496
35092	Timmins - Baie James	1920
35093	Toronto-Centre	2676
35094	Toronto - Danforth	2161
35095	Trinity - Spadina	2663
35096	Vaughan	2466
35097	Welland	4386
35098	Wellington - Halton Hills	1866
35099	Whitby - Oshawa	3333
35100	Willowdale	2475
35101	Windsor - Tecumseh	3295
35102	Windsor-Ouest	4295
35103	York-Centre	2339
35104	York - Simcoe	1813
35105	York-Sud - Weston	2148
35106	York-Ouest	1389
46001	Brandon - Souris	2103
46002	Charleswood - St. James - Assiniboia	2204
46003	Churchill	753
46004	Dauphin - Swan River - Marquette	708
46005	Elmwood - Transcona	2225
46006	Kildonan - St. Paul	2004
46007	Portage - Lisgar	1279
46008	Provencher	446
46009	Saint-Boniface	2420
46010	Selkirk - Interlake	859
46011	Winnipeg-Centre	2823
46012	Winnipeg-Nord	2144
46013	Winnipeg-Sud	1813
46014	Winnipeg-Centre-Sud	2170
47001	Battlefords - Lloydminster	1116
47002	Blackstrap	1750
47003	Desnethé - Missinippi - Rivière Churchill	271
47004	Cypress Hills - Grasslands	1053
47005	Palliser	2731
47006	Prince Albert	1481
47007	Regina - Lumsden - Lake Centre	1775
47008	Regina - Qu'Appelle	1795
47009	Saskatoon - Humboldt	1499

PR/CÉF	Noms de Circonscription Électorale Fédérale	Nombre
47010	Saskatoon - Rosetown - Biggar	1907
47011	Saskatoon - Wanuskewin	1617
47012	Souris - Moose Mountain	1187
47013	Wascana	2666
47014	Yorkton - Melville	818
48001	Fort McMurray - Athabasca	1315
48002	Calgary-Est	3687
48003	Calgary-Centre-Nord	4332
48004	Calgary-Nord-Est	2531
48005	Calgary - Nose Hill	2075
48006	Calgary-Centre	4805
48007	Calgary-Sud-Est	2714
48008	Calgary-Sud-Ouest	2693
48009	Calgary-Ouest	3091
48010	Crowfoot	1316
48011	Edmonton - Mill Woods - Beaumont	2666
48012	Edmonton-Centre	5334
48013	Edmonton-Est	4656
48014	Edmonton - Leduc	3250
48015	Edmonton - St. Albert	3480
48016	Edmonton - Sherwood Park	3376
48017	Edmonton - Spruce Grove	2819
48018	Edmonton - Strathcona	4660
48019	Lethbridge	3538
48020	Macleod	902
48021	Medicine Hat	2868
48022	Peace River	1987
48023	Red Deer	2703
48024	Vegreville - Wainwright	1484
48025	Westlock - St. Paul	1013
48026	Wetaskiwin	1248
48027	Wild Rose	1742
48028	Yellowhead	850
59001	Abbotsford	2878
59002	Burnaby - Douglas	3416
59003	Burnaby - New Westminster	3046
59004	Cariboo - Prince George	3887
59005	Chilliwack - Fraser Canyon	1990
59006	Delta - Richmond-Est	3477
59007	Pitt Meadows - Maple Ridge - Mission	3528
59008	Esquimalt - Juan de Fuca	3442
59009	Fleetwood - Port Kells	2581
59010	Kamloops - Thompson - Cariboo	2913
59011	Kelowna - Lake Country	3972
59012	Kootenay - Columbia	1522
59013	Langley	3083
59014	Nanaimo - Alberni	3600
59015	Nanaimo - Cowichan	2933

PR/CÉF	Noms de Circonscription Électorale Fédérale	Nombre
59016	Newton - Delta-Nord	3095
59017	New Westminster - Coquitlam	3814
59018	Okanagan - Shuswap	2706
59019	North Vancouver	4008
59020	Okanagan - Coquihalla	2283
59021	Port Moody - Westwood - Port Coquitlam	2637
59022	Prince George - Peace River	3346
59023	Richmond	2468
59024	Saanich - Gulf Islands	3971
59025	Skeena - Bulkley Valley	1766
59026	Colombie-Britannique-Southern Interior	2401
59027	Surrey-Sud - White Rock - Cloverdale	3348
59028	Surrey-Nord	3363
59029	Vancouver-Centre	2895
59030	Vancouver-Est	3302
59031	Île de Vancouver-Nord	3147
59032	Vancouver Kingsway	3204
59033	Vancouver Quadra	4086
59034	Vancouver-Sud	3051
59035	Victoria	4657
59036	West Vancouver - Sunshine Coast - Sea to Sky Country	3065
60001	Yukon	925
61001	Western Arctic	502
62001	Nunavut	29

## Annexe B Convention des noms utilisés pour les fichiers de données

La convention des noms utilisés pour les fichiers de données du FCPCÉF est bilingue et pour tenir compte de la date de référence du dernier fichier utilisé pour la diffusion, provenant de la SCP.

### Structure des noms de fichier

*type de données / région / CÉF / date de référence du fichier de SCP / traduction française*

<i>type de données</i>	pcfrf
<i>région</i>	abréviation du nom de région
<i>CÉF</i>	indicateur de CÉF
<i>date de référence du fichier de SCP</i>	date de référence du dernier fichier utilisé de la SCP

Les fichiers de données pour cette diffusion sont les suivants :

### Fichier national

pcfrfNatFED308\_FEB05\_fcpcéfNatCEF308.exe

### Fichiers Provinciaux

pcfrfEastFED308\_FEB05\_fcpcéfEstCEF308.exe

pcfrfQueFED308\_FEB05\_fcpcéfQuéCEF308.exe

pcfrfOntFED308\_FEB05\_fcpcéfOntCEF308.exe

pcfrfWestFED308\_FEB05\_fcpcéfOuestCEF308.exe

pcfrfBCFED308\_FEB05\_fcpcéfCBCEF308.exe

## Annexe C Références

- McNiven, C., H. Puderer et D. Janes. 2000. *Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) : description de la méthodologie*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-2. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MIF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- McNiven, C. et H. Puderer. 2000. *Délimitation au Nord canadien : un examen de la relation nord-sud au Canada*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-3. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MIF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Mendelson, R. 2001. *Les structures géographiques comme variables de recensement : se servir de la géographie pour analyser les phénomènes sociaux et économiques*. Série de documents de travail no. 2001-1. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MIF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Murphy, P. 2003. *Délimitation provisoire des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement de 2006*. Série de documents du travail de la géographie No 2003-002. Geography Division. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MIF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Puderer, H. 2000. *Présentation de l'aire de diffusion pour le Recensement de 2001 : une mise à jour*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-4. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MIF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Rambeau, S. et K. Todd. 2000. *Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) accompagnées de données du recensement*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-1. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MIF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Statistique Canada. 2000. « Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie. » Approuvée le 31 mars 2000. *Manuel des politiques*. Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.  
[http://dissemination.statcan.ca/francais/concepts/inform\\_f.htm](http://dissemination.statcan.ca/francais/concepts/inform_f.htm)
- . 2002a. *Dictionnaire du recensement de 2001*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 92-378-XPf). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- . 2002b. *Le recensement de 2001 en bref*. Recensement de 2001 de Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 92-379-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- . 2002c. *Chiffres de population et des logements*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 93-360-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.

- . 2002d. *Classification géographique type. Volume I*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 12-571-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- . 2002e. *Classification géographique type. Volume II*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 12-572-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Weiss, C. et A. Akuoko-Asibey. 1998. *Tests automatisés de la superficie des terres pour le recensement de 2001: résultats préliminaires obtenus en utilisant les fichiers numériques cartographiques de 1996*. Série de documents de travail de la géographie no. 1998-1. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MIF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.

## Annexe D Produits et services de la Géographie

Cette section présente un aperçu des produits et services de la géographie fondés sur le recensement de 2001. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

### 1. Cartes de référence

Les cartes de référence indiquent l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Elles affichent les limites, les noms et les codes des régions géographiques normalisées ainsi que les principaux traits culturels et physiques, comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs. Plus de 5 600 cartes de référence sont disponibles pour le recensement de 2001. Compte tenu des diverses tailles des régions géographiques, différentes échelles et couvertures de carte sont requises pour montrer le niveau de détail approprié. On trouvera ci-dessous la description de chaque série de cartes.

#### **Cartes de référence nationales**

92F0172XCB Cartes de référence – ensemble complet, recensement de 2001

92F0144XIB Divisions de recensement, 2001

92F0144XIB Régions économiques et divisions de recensement, 2001

92F0144XIB Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, 2001

92F0144XIB Classification des secteurs statistiques, subdivisions de recensement, 2001

92F0152XPF Carte de référence des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)<sup>1</sup>

#### **92F0149XPB Cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement**

La série de cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement couvre la totalité du Canada, selon la province et le territoire. Les cartes montrent les limites, les noms et les codes des divisions de recensement (par exemple les comtés et les districts régionaux) et des subdivisions de recensement (par exemple les villes, les villages, les autres entités municipales, les cantons et les réserves indiennes). Elles montrent aussi les limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. La série comprend 22 cartes. Les échelles des cartes vont de 1/310 000 à 1/3 500 000.

#### **92F0145XPB Cartes de référence des secteurs de recensement, selon la région métropolitaine de recensement ou l'agglomération de recensement**

La série de cartes de référence des secteurs de recensement couvre la totalité des 27 régions métropolitaines de recensement (RMR) et des 19 agglomérations de recensement (AR) subdivisées en secteurs de recensement. Les cartes montrent les limites et les noms des secteurs de recensement et des subdivisions de recensement ainsi que les noyaux urbains, les banlieues urbaines et les banlieues rurales des RMR ou des AR. Elles comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants. La série comprend 85 cartes, et une, deux, trois ou quatre d'entre elles couvrent chaque RMR ou AR. Elles sont produites à une échelle allant de 1/25 000 à 1/2 000 000 et leurs dimensions maximales sont d'environ 91 cm sur 101 cm (36 po sur 40 po).

---

1. Les questions au sujet des cartes des circonscriptions électorales fédérales peuvent être envoyées à Elections Canada ([www.elections.ca](http://www.elections.ca) ou 1 800-463-6868).

**92F0146XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon le secteur de recensement, pour les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement**

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon le secteur de recensement couvre la totalité des 27 régions métropolitaines de recensement (RMR) et des 19 agglomérations de recensement (AR) comprises dans le programme des secteurs de recensement. Chacune des cartes de la série couvre un secteur de recensement (SR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celui-ci. La carte montre également les limites des secteurs de recensement, des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement ainsi que des réseaux routiers détaillés et d'autres traits visibles (par exemple les rivières, les lacs et les voies ferrées) en arrière-plan.

La série comprend environ 4 800 cartes, soit en général une carte par secteur de recensement. Chaque carte mesure approximativement 27 cm sur 43 cm (11 po sur 17 po).

**92F0147XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon l'agglomération de recensement non divisée en secteurs de recensement**

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon l'agglomération de recensement non divisée en secteurs de recensement couvre les petites agglomérations de recensement qui ne sont pas comprises dans le programme des secteurs de recensement. Chaque carte de la série couvre une agglomération de recensement (AR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celle-ci. La carte montre aussi les limites des subdivisions de recensement (municipalités) ainsi que les régions urbaines et les points représentatifs des localités désignées. Les cartes comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants.

La série comprend environ 100 cartes, soit en général une carte par agglomération de recensement. L'échelle et la taille des cartes varient, et leurs dimensions maximales sont d'environ 91 cm sur 101 cm (36 po sur 40 po).

**92F0148XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon la division de recensement pour les régions à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement**

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon la division de recensement couvre les régions situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Chaque carte de la série couvre une division de recensement (DR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celle-ci. Elle montre aussi les limites des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement, des agglomérations de recensement ainsi que les régions urbaines et les points représentatifs des localités désignées. Les cartes comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants.

***2. Produits de données géographiques***

Les produits de données géographiques contiennent les chiffres de population et des logements du recensement de 2001.

**93-360-XPB Tableaux nationaux d'ensemble – Recensement de 2001**

Les tableaux nationaux d'ensemble donnent les chiffres de population et des logements d'après le recensement du Canada de 2001. Les niveaux de géographie sont le Canada, les provinces et les territoires ainsi que d'autres régions géographiques, dont les subdivisions de recensement (municipalités), les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de

recensement. Les tableaux indiquent le taux de variation de la population et des logements entre 1996 et 2001 pour certains découpages géographiques. On trouve aussi des données sur la superficie des terres et la densité de la population. Les limites géographiques étaient en vigueur au 1er janvier 2001.

### **92F0150XCB GéoSuite, Recensement de 2001**

GéoSuite est un outil d'extraction de données, de recherche et de production de totalisations offert sur un disque compact qui contient le logiciel et les données. Il permet aux utilisateurs d'examiner les liens qui existent entre tous les niveaux géographiques normalisés et de déterminer les codes et les noms des régions ainsi que les chiffres de population et des logements. GéoSuite comprend la liste des cartes de référence des aires de diffusion (AD), ce qui facilite la recherche des cartes de référence des aires de diffusion appropriées.

### 3. Produits d'information spatiale

L'information spatiale présente le profil et l'emplacement des traits géographiques. Les limites, les réseaux routiers et les autres traits des régions géographiques normalisées sont offerts en format numérique permettant la cartographie et les applications du Système d'information géographique (SIG). Ces produits comprennent les Fichiers des limites cartographiques (FLC), les Fichiers du réseau routier (FRR) et les Fichiers schématiques du réseau routier (FSRR).

### **Fichiers des limites cartographiques, Recensement de 2001**

Les Fichiers des limites cartographiques (FLC) contiennent les limites des régions géographiques normalisées ainsi que le littoral canadien et les lacs intérieurs de grande étendue, le tout étant intégré en une seule couche. La deuxième édition (diffusé le 8 octobre 2002), a généralisé l'hydrographie en retirant les petits lacs du fichier afin de réduire le bruit. On a enlevé les fleuves se jetant dans les océans, puis on a extrait l'hydrographie intérieure (rivière à traits doubles et polygones de lac) pour créer l'hydrographie supplémentaire. Les coordonnées sont exprimées en degrés de latitude et de longitude et sont fondées sur le Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83). Les Fichiers des limites cartographiques (FLC) de 2001 remplacent les Fichiers numériques cartographiques (FNC) qui ont été produits au recensement de 1996. Un guide de référence est inclus (92F0171GIF).

Les Fichiers des limites cartographiques peuvent être utilisés conjointement avec les données du Recensement de la population, les données du Recensement de l'agriculture et d'autres données de Statistique Canada aux fins d'analyse des données et de cartographie thématique (avec un logiciel approprié). Les codes géographiques permettent de coupler les données statistiques et les limites des régions géographiques. Les FLC permettent aussi à l'utilisateur de créer de nouvelles régions géographiques en agrégeant des régions géographiques normalisées et de manipuler les données à l'aide du logiciel qu'il utilise. Sur le plan de la précision de localisation, les FLC sont compatibles avec les Fichiers du réseau routier et les Fichiers schématiques du réseau routier, lesquels peuvent fournir des renseignements géographiques supplémentaires pour les applications cartographiques.

92F0160XCF Fichier des limites cartographiques des provinces et des territoires

92F0163XCF Fichier des limites cartographiques des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)

92F0194XCF Fichier des limites cartographiques des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 2003)

92F0161XCF Fichiers des limites cartographiques des divisions de recensement et des régions économiques

92F0167XCF Fichiers des limites cartographiques des subdivisions de recensement unifiées

92F0162XCF Fichiers des limites cartographiques des subdivisions de recensement  
92F0165XCF Fichier des limites cartographiques des localités désignées  
92F0166XCF Fichier des limites cartographiques des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement  
92F0168XCF Fichiers des limites cartographiques des secteurs de recensement  
92F0164XCF Fichier des limites cartographiques des régions urbaines  
92F0169XCF Fichiers des limites cartographiques des aires de diffusion

### **92F0159XCF Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population, recensement de 2001**

Le Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population contient l'écoumène de population généralisé fondé sur les données du recensement de 2001 relatives à la densité de la population et compte au moins un polygone d'écoumène pour chaque division de recensement (DR). Il peut être utilisé pour produire ces cartes thématiques statistiques à petite échelle.

Pour le recensement de 2001, l'écoumène de population comprend les îlots dont la densité de population est d'au moins 0,4 habitant au kilomètre carré (soit environ un habitant au mille carré). Afin d'assurer une meilleure visibilité sur les cartes thématiques à petite échelle au niveau de division de recensement, les polygones détaillés de l'écoumène sont généralisés, et les petites zones de représentation d'écoumène qui ne sont pas contiguës sont agrégées. Chaque division de recensement (DR) compte au moins une zone d'écoumène. Lorsqu'on utilise les limites de l'écoumène pour la production de cartes de répartition par points et de cartes choroplèthes, on obtient une représentation plus exacte de la répartition spatiale des données dans les régions géographiques normalisées.

Le Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada. Il est disponible gratuitement sur Internet ou est offert sur CD-ROM. Ce fichier n'est pas un fichier des limites cartographiques. Il est offert avec son propre guide de référence.

### **92F0170XCF Fichier des limites des régions de tri d'acheminement**

Le Fichier des limites cartographiques des régions de tri d'acheminement (RTA) contient les limites d'environ 1 500 régions de tri d'acheminement qui ont été établies d'après les codes postaux saisis sur les questionnaires du recensement de 2001. Après analyse des codes postaux déclarés par les ménages recensés, on a attribué une seule RTA à chaque secteur de dénombrement (dans la plupart des cas, il s'agit de la RTA déclarée par le plus grand nombre de ménages). Des polygones de RTA ont été formés en groupant des secteurs de dénombrement. Par conséquent, les limites des RTA fondées sur le recensement respectent les limites des secteurs de dénombrement.

### **92F0157XCF Fichiers du réseau routier Recensement de 2001**

Les Fichiers du réseau routier (FRR) contiennent une couche de données sur le réseau routier de l'ensemble du pays et une couche indiquant les limites provinciales et territoriales. La couche du réseau routier comprend les routes, les noms de routes et les tranches d'adresses (attributs d'arcs) ainsi que les codes géographiques identifiant les îlots, les subdivisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement / agglomérations de recensement, et les provinces / territoires (attributs de polygones). Les tranches d'adresses sont indiquées principalement pour les grands centres urbains du Canada. La couche des limites provinciales et territoriales comprend des données hydrographiques (littoral canadien et lacs intérieurs de grande étendue) ainsi que les limites et les codes géographiques. Les coordonnées numériques sont exprimées en

degrés de latitude et de longitude et sont fondées sur le Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83).

Des Fichiers du réseau routier sont offerts pour le Canada, pour chaque province et territoire ainsi que par région métropolitaine de recensement (RMR) et agglomération de recensement (AR) divisée en secteurs de recensement.

### **92F0158XCF Fichier schématique du réseau routier, Recensement de 2001**

Le Fichier schématique du réseau routier (FSRR) contient certaines routes (avec leur nom mais sans les adresses) tirées des Fichiers du réseau routier (no 92F0157XCF au catalogue). Les routes incluses sont classées selon quatre niveaux de détail qui conviennent à la cartographie à petite et à moyenne échelles. Le FSRR peut fournir certains traits cartographiques de référence pour la production de cartes thématiques à l'aide des Fichiers des limites cartographiques. La précision de localisation du FSRR ne permet pas des applications telles que le cadastre, l'arpentage et l'ingénierie. Le FSRR ne comprend pas l'hydrographie.

Les Fichiers schématiques du réseau routier sont offerts pour le Canada, les provinces et les territoires ainsi que les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR) divisées en secteurs de recensement.

### **92F0177XCF Fichier numérique des limites des îlots**

Les fichiers numériques des limites des îlots contiennent les limites officielles en vigueur pour le recensement de 2001 et, de ce fait, se prolongent souvent en lignes droites dans les masses d'eau. Les fichiers numériques des limites permettent de créer des cartes et d'effectuer diverses analyses géographiques à l'aide du système d'information géographique (SIG) ou d'autres logiciels de cartographie. Les fichiers peuvent ne pas convenir à des fins de cartographie ou de représentation des limites lorsqu'il est nécessaire que le littoral soit représenté.

#### ***4. Produits des attributs d'information***

Les produits des attributs d'information comprennent : le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) et le Fichier des codes postaux par circonscription électorales fédérales (FCPCÉF).

### **92F0153XCF Fichier de conversion des codes postaux**

Le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les régions géographiques du recensement de 2001 normalisées (telles que les aires de diffusion, les municipalités, les secteurs de recensement, et ainsi de suite). Il fournit également les coordonnées x, y (latitude et longitude) pour un point qui représente l'emplacement approximatif de la région définie par le code postal afin de permettre des applications cartographiques.

Le FCCP est offert sous forme d'ensemble pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement (RMR) et certaines agglomérations de recensement (AR). Un guide de référence est inclus.

### **92F0153UCF Fichier de conversion des codes postaux – mise à jour**

Le FCCP est mis à jour avec de nouveaux codes postaux tous les semestres et est disponible en janvier et en juillet. Les clients doivent acheter le FCCP au prix initial, et les mises à jour ultérieures sont offertes à un prix de mise à jour ou d'abonnement. Le prix de mise à jour est un tarif uniforme qui, dans la plupart des cas, est beaucoup moins élevé que le prix initial. Un rabais additionnel de 25 % sur les mises à jour est offert aux abonnés. Pour bénéficier des avantages de

l'abonnement, le client devra déboursier au préalable le coût d'un fichier mis à jour par année, et ce jusqu'à ce que le FCCP représentant la géographie du recensement de 2006 soit diffusé.

Les mises à jour du FCCP sont offertes sous forme d'ensembles standards pour le Canada ainsi que les provinces et les territoires. Un guide de référence est inclus.

### **92F0028XDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)**

Le fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (FCPCÉF) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation électorale de 1996). Une circonscription électorale fédérale est une division territoriale élisant un député à la Chambre des communes.

Le FCPCÉF est un outil conçu pour être utilisé avec les fichiers administratifs contenant les codes postaux. En utilisant les codes postaux comme un lien, les données des fichiers administratifs peuvent être organisés ou totalisés par circonscription électorale fédérale. Ce fichier permet de lier plus de 680 000 codes postaux aux 301 circonscriptions électorales fédérales.

Le FCPCÉF est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada et cinq régions. Un guide de référence est inclus.

### **92F0028UDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) – Mise à jour**

Des mises à jour biannuelles du Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (FCPCÉF) sont offertes en janvier et en juillet. Les mises à jour diffusées en juillet fournissent les nouveaux codes postaux de janvier de la même année. Les mises à jour en janvier fournissent les nouveaux codes postaux de juillet de l'année précédente. Un guide de référence est inclus. Les clients qui achètent le Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (92F0028XDB) au prix initial peuvent acheter les mises à jour ultérieures (92F0028UDB) au tarif de mise à jour (voir le tableau 11).

Les mises à jour du FCPCÉF sont offertes sous forme d'ensemble standard pour le Canada et cinq régions.

### **92F0193XCB Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (Ordonnance de représentation de 2003)**

Le fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (FCPCÉF) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation électorale de 2003). Une circonscription électorale fédérale est une division territoriale élisant un député à la Chambre des communes.

Le FCPCÉF est un outil conçu pour être utilisé avec les fichiers administratifs contenant les codes postaux. En utilisant les codes postaux comme un lien, les données des fichiers administratifs peuvent être organisés ou totalisés par circonscription électorale fédérale. Ce fichier permet de lier 785 668 codes postaux aux 308 circonscriptions électorales fédérales.

Le FCPCÉF est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada et cinq régions. Un guide de référence est inclus.

**92F0193UCB Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (Ordonnance de représentation de 2003) – Mise à jour**

Des mises à jour biannuelles du Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (FCPCÉF) sont offertes en janvier et en juillet. Les mises à jour diffusées en juillet représentent les nouveaux codes postaux de juillet 2004. Un guide de référence est inclus. Les clients qui achètent le Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (FCPCÉF) (92F0193GIF) au prix initial peuvent acheter les mises à jour ultérieures (92F0193UDB) au tarif de mise à jour.

Les mises à jour du FCPCÉF sont offertes sous forme d'ensemble standard pour le Canada et cinq régions.

***5. Services géographiques***

Divers services sont offerts, y compris des services de cartographie personnalisée, des services de création de régions personnalisées (service de géocodage) et l'établissement de produits géographiques personnalisés.

**97C0006 Service géographique personnalisé**

Si les produits réguliers ne répondent pas aux besoins d'un utilisateur, celui-ci il peut faire une demande spéciale pour obtenir des produits géographiques non normalisés. Par exemple, il est possible de produire un ensemble différent de fichiers géographiques, d'extraire des données spéciales de même que manipuler ou fusionner l'un ou l'autre des fichiers géographiques informatisés (fichiers des codes postaux, d'attributs, des limites et du réseau routier). Contacter le bureau régional le plus près pour plus de précisions.

**97C0005 Service de géocodage (création d'aires personnalisées)**

Le service de géocodage permet aux utilisateurs de définir les régions géographiques qu'ils souhaitent étudier (régions définies par l'utilisateur ou agrégation de régions géographiques du recensement normalisées) pour obtenir des totalisations de données du recensement. Ces produits géographiques personnalisés sont élaborés à partir d'une agrégation d'îlots ou de côtés d'îlot, au besoin, dans les régions comprises dans le fichier du réseau routier. Les données de la région personnalisée ainsi créée sont transmises aux responsables du recensement pour que des totalisations soient établies. Contacter le bureau régional le plus près pour plus de précisions.

**97C0007 Cartes géographiques personnalisées**

Des cartes thématiques et autres peuvent être produites pour répondre précisément aux besoins des clients. Contacter le bureau régional le plus près pour plus de détails.

## Annexe E Entente de licence d'utilisation finale

### DROIT D'AUTEUR

Le gouvernement du Canada (Statistique Canada) est le propriétaire ou le concessionnaire de tous les droits de propriété intellectuelle (dont les droits d'auteur) rattachés à ce produit de données. Sur paiement de la redevance requise, vous ou votre organisme, selon le cas, (appelés ci-après «le titulaire de la licence») obtenez une licence non exclusive, incessible et non transmissible d'utilisation de ce produit de données conformément aux modalités de la présente entente. Cette licence ne constitue pas la vente d'une partie ou de la totalité des droits du (des) propriétaire(s).

### CONDITIONS D'UTILISATION

1. Tous les avis de droit d'auteur et de propriété et les conditions d'utilisation liés à ce produit de données doivent être communiqués à tous les utilisateurs de ce produit de données.
2. L'organisme titulaire de la licence ne doit pas transférer ce produit de données, ni l'emmagasiner dans un réseau électronique à l'intention de plus de trois (3) utilisateurs à moins d'obtenir au préalable une permission écrite de Statistique Canada et de payer les frais supplémentaires exigés.
3. Le titulaire de la licence ne doit louer, donner à bail, prêter, accorder en vertu d'une sous-licence, ni transférer ou vendre aucune partie du produit de données ni aucun des droits prévus par la présente entente à quelque personne à l'extérieur de l'organisme titulaire de la licence ou à quelque autre organisme.
4. Le titulaire de la licence ne doit ni désassembler, ni décompiler, ni décortiquer de quelque façon que ce soit les logiciels qui font partie de ce produit de données.
5. Le titulaire de la licence ne doit utiliser aucune partie de ce produit de données pour élaborer ou mettre au point tout autre produit de données ou tout autre service de données à des fins de diffusion ou de mise en marché.
6. Le titulaire de la licence a droit de faire un usage raisonnable du contenu de ce produit de données uniquement à des fins de recherche personnelle, organisationnelle ou de politique gouvernementale ou à des fins éducatives. Cette permission comprend l'utilisation du contenu dans des analyses et dans la communication de résultats et conclusions de ces analyses, y compris la citation de quantités limitées de renseignements complémentaires extraits du produit de données dans de tels documents. Dans tous ces cas, la source des données doit être citée dans tous les documents et toutes les communications au moyen de la mention suivante qui doit figurer au bas de chaque tableau et graphique:
7. Source (ou «Adapté de», s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue du produit, et date de référence du produit.
8. Le titulaire de la licence devra obtenir la permission de Statistique Canada avant de publier une quantité importante de données extraites du produit de données sous quelque format que ce soit.
9. Toute violation de la présente entente la rend nulle et sans effet. La présente entente sera automatiquement résiliée, sans préavis, si le titulaire de la licence ne respecte pas l'une quelconque de ses modalités. Suite à une résiliation, le titulaire de la licence doit immédiatement retourner ce produit de données à Statistique Canada ou le détruire et certifier sa destruction par écrit à Statistique Canada.

**GARANTIES ET DÉSISTEMENTS**

Le produit de données est fourni «tel quel», et Statistique Canada ne donne aucune garantie explicite ou implicite, qui comprend une garantie de commerciabilité et d'adaptation à une fin particulière, mais ne se limite pas à cette garantie. En aucune circonstance, Statistique Canada ne sera tenu responsable des dommages indirects, réels, conséquents ou de tout autre dommage, quelle qu'en soit la cause, liés à l'utilisation du produit de données.

**ACCEPTATION DES CONDITIONS**

Il *VOUS INCOMBE* de veiller à ce que votre utilisation de ce produit de données soit conforme aux modalités de la présente entente et de demander préalablement à Statistique Canada la permission écrite d'utiliser le produit à des fins qui ne sont pas autorisées ou précisées dans la présente entente. Toute atteinte aux droits de Statistique Canada peut entraîner une procédure judiciaire.

**TOUTE UTILISATION QUELLE QU'ELLE SOIT DE CE PRODUIT DE DONNÉES ATTESTE QUE VOUS ACCEPTEZ LES MODALITÉS DE LA PRÉSENTE ENTENTE.**

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à :

Services d'octroi de licences  
Division du marketing, Statistique Canada  
Immeuble R.H. Coats, 9<sup>ième</sup> étage, section A  
Ottawa (Ontario) K1A 0T6, Canada  
Courriel : [licensing@statcan.ca](mailto:licensing@statcan.ca)  
Téléphone : (613) 951-1122  
Télécopieur : (613) 951-1134

© Statistique Canada, 2004